



Bulletin Municipal
Juillet 2016
Commune de Besse

LE MOT DU MAIRE

Enfin un temps de saison arrive et va remonter le moral à chacun, permettre aux différentes professions de s'exercer dans les meilleures conditions. On pense à l'activité forestière, agricole, la restauration.... Ces activités sont difficiles à maintenir dans nos zones rurales, là où les propositions d'embauche sont très limitées. Il ne reste plus qu'à être inventif, créatif, pour exister dans nos petites communes où l'on vit dans un endroit tranquille, mais où il faut savoir s'accommoder des contraintes du quotidien. Pour Information, la part la plus importante du budget du conseil départemental va aux aides sociales, c'est dire le besoin d'activité. C'est une des raisons de soutenir nos marchés de producteurs, s'ils peuvent contribuer à maintenir quelques exploitations sur notre commune ou aux alentours et assurer toujours une aide aux associations. Toute proposition sera la bienvenue pour étoffer ces marchés. Cette année le conseil à maintenu une participation conséquente pour la réalisation de revêtement sur la voirie. Ce sera en priorité les routes de Tourneyrat et celle de Buffevent vers Passejou, car faisant partie des plus dégradées. Par ailleurs, nous pouvons remercier Pascale Peuch qui s'occupe du suivi administratif et des formations des bénévoles pour la mise à disposition du défibrillateur. Une attention particulière pour les pompiers du centre de secours de Villefranche. Début juillet Xavier Gigounoux va remplacer Alain Calès qui prend une retraite méritée, Xavier devenant chef de centre. Christelle Lavignerie et Marc Mezergues monteront en grade l'année prochaine. Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent pour notre quotidien dans un esprit de solidarité, nos jeunes en ayant besoin ! Une réflexion du moment se pose pour une décision de se regrouper avec les communes de l'ancien canton ou avec les communes limitrophes. Cette fusion serait possible avant 2020. Des réunions ont eu lieu avec le conseil, les maires, les services de l'état. Conserver le montant actuel de la DGF (dotation globale de fonctionnement étant la principale recette de la commune) est un objectif. Une consultation des habitants de la commune sera faite pour prendre la solution la plus adaptée. Pour finir, je souhaite que les habitants de la commune vivent en harmonie pour le bien être de tous et ce souhait me semble d'autant plus nécessaire que nous vivons dans un contexte national et international bien troublé et inquiétant.

ACTIONS ET ACTIVITÉS DU 1^{er} SEMESTRE

Vendredi 1^{er} avril :

Concours de belote. Le Comité des Fêtes a accueilli 80 équipes.

Samedi 16 avril :

Repas de l'Association des propriétaires de Chasse. Ambiance très festive.
(240 couverts !!!)

Dimanche 1^{er} mai :

Course cycliste dans le cadre du critérium national du Périgord Agenais, organisée par le club cycliste de Monpazier. Cette année 22 équipes de 6 coureurs étaient engagées et le grand circuit est passé 9 fois par Besse. La course fut sécurisée par un grand nombre de signaleurs bénévoles de la commune, à qui il convient de rendre hommage pour leur dévouement, comme l'ont fait les organisateurs. La buvette à l'arrivée était assurée par le comité des fêtes de Besse.

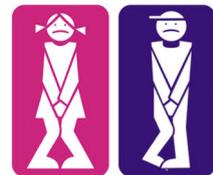
TRAVAUX EN PROJET

Création d'un parking

Les formalités administratives d'échange de terrains avec Monsieur de Champfleury sont terminées et le géomètre a achevé son travail. Il ne reste plus que l'aménagement technique du terrain à réaliser. Le parking pourra contenir environ 50 véhicules. Devant la Mairie les places seront réservées aux handicapés. La réalisation est cependant soumise à l'obtention de subventions.

Création des toilettes publiques

La réalisation est en cours et les toilettes (masculin et féminin) avec normes handicapées, seront opérationnelles pour le marché de l'art à Besse prévu le 10 juillet 2016. L'ensemble des travaux y compris la toiture s'élève à 8500€ en partie subventionnées.



Les abords de la Mairie

Le projet d'aménagement de l'ancienne cours de récréation est finalisé. Une entreprise recevra mission de conduire les travaux qui consistent en une réfection totale du sol, incluant une piste de danse, le drainage de l'ensemble, l'abattage du catalpa dangereux, l'arasage du petit mur de clôture à une hauteur de 50 cm, couronné par des pierres plates ocre, permettant de s'asseoir. L'ensemble sera recouvert d'un crépi couleur de celui de la mairie.

La plantation d'arbres posant le problème des racines qui soulèvent le sol, cet espace sera agrémenté par de grands arbustes en pots.

Le dossier de demande de subventions est en cours de montage.

PROGRAMME du 2^e semestre Juillet - décembre 2016



10 juillet : Le marché d'art et d'artisanat

La 2^e édition de cette belle manifestation si réussie l'an passé se déroulera le dimanche 10 juillet. Organisé par Art-à-Besse.

Il y aura:

- 44 exposants;
- un atelier pour les enfants;
- une TOMBOLArt !!! Ohlala - Une tombolART ???;
- buvette et restauration.

6 août à 10h : Conférence église.

Un commentaire du porche de l'église est organisé par Lucienne Nicolini, en alternance avec le musicien Jean-Pierre Menuge. Inscription et renseignement supplémentaire à l'office de tourisme de Villefranche du Périgord.

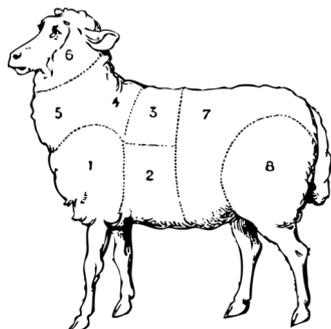
14 août : Concert Mazeau

La famille Mazeau organise, comme chaque année, un concert à partir de 21H, dans l'église de Besse. De nombreux instrumentistes seront présents. Nous comptons sur votre présence pour assister à ce si sympathique concert. Entrée libre, participation au chapeau.



19 août – 21 août : Fête de Besse

Ces trois journées consacrées à cet important et convivial événement de notre commune, seront réparties ainsi :



Vendredi 19 août, bal disco (orchestre Cristal Disco) et soirée bulles.

Samedi 20 août, méchoui, bals musette (Gouny) et disco (Cristal Disco)

Dimanche 21, course de VTT et randonnée pédestre, animées par Cristal Dico.

C'est le Comité des Fêtes de Besse qui est le maître d'œuvre de ces trois jours. Cette année, des forains viendront animer ces manifestations.

23 septembre : Concert François Pinel

Après une interruption d'une année, le grand retour du concert François Pinel. Le pianiste concertiste international François Pinel revient pour un récital dans l'église de Besse à 20H30. Au programme, Bach et Chopin, deux grands classiques pour tout public.



17 septembre : Loto

20h30 dans la salle des fêtes de Villefranche du Périgord.

10 novembre : Bal du cidre

A Besse. Animé par Gérard Gouny.

Vide grenier

Le vide grenier n'aura pas lieu cette année.

A partir de 2017 l'association Art-à-Besse prendra la relève de la responsabilité pour cette manifestation.

Fin de l'association des parents d'élèves

Le père Noël et le concert Mazeau ne sont plus aidés par l'association des parents d'élèves (sous la responsabilité du Comité des Fêtes).

Pour le concert, la famille Mazeau a trouvé une solution dans une nouvelle association : Espace Musiques.

Pour le Père Noël, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge les cadeaux du Père Noël 2016.

Père Noël

Date non fixée à ce jour.

REFORME TERRITORIALE

Le Conseil Municipal vous informe.

Exposé de la situation décidée par le Conseil Communautaire fin 2015 :

La communauté tire principalement ses ressources :

- des dotations budgétaires de l'état, notamment la dotation Globale de Fonctionnement. (DGF)
- de sa fiscalité propre à travers les quatre taxes directes locales : Taxes d'habitation, Taxes Foncières Bâti et non Bâti, Contribution Foncière des Entreprises (CFE),

L'augmentation de la fiscalité intercommunale, suite au transfert de certaines compétences, coïncide avec une baisse de la fiscalité communale, ce qui conduit à un quasi-équilibre de la fiscalité globale.

Passage en FPU (fiscalité professionnelle unique)

Le Conseil Communautaire a voté le 22 décembre 2015, à la majorité de 24 voix sur 34, le passage en FPU. De ce fait, la cotisation Foncière des Entreprises (CFE) ainsi que les produits fiscaux des entreprises seront directement perçus par la communauté de communes qui fixera les taux, en lieu et place des communes. Les communes se verront restituer cette somme par un mécanisme de compensations (obligation légale).

Argumentaire

- Un lissage progressif des taux vers un taux unique sur l'ensemble du territoire : à terme, les entreprises paieront les mêmes taxes quelle que soit leur implantation géographique sur le périmètre communautaire.
- Une Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée pour la communauté de communes: soit environ 60 000€ de plus en 2016 et 80 000€ de plus en 2017, selon les estimations prévisionnelles des services fiscaux.

Lors de sa séance du lundi 21 décembre 2015, le Conseil Municipal de Besse a répondu en votant le texte suivant:

Le Conseil Municipal exprime, à l'unanimité, son désaccord avec le projet présenté concernant le passage en Fiscalité Professionnelle Unique au 1^{er} janvier 2016 et prise de la compétence tourisme. Cette FPU engendrera une augmentation de la fiscalité pour les entreprises de Besse. En outre, le Conseil Municipal estime qu'il ne dispose pas de garanties suffisantes concernant le fonctionnement et la pérennité à venir de l'office du tourisme situé à Villefranche du Périgord, ainsi que la maison du châtaignier qui en est distincte.

Informations utiles

La Maison de Santé

Nous vous rappelons que les Bessois peuvent bénéficier des services de la Maison de Santé de Villefranche du Périgord qui accueille :

- deux médecins,
- un chirurgien-dentiste,
- un masseur-kinésithérapeute,
- un podologue,
- ostéopathe,
- un psychologue clinicienne,
- une diététicienne,
- deux secrétaires médicales,
- Le bureau du SSIAD (service de Soins Infirmiers A Domicile) avec deux infirmiers.

Que faire en cas d'urgence cardiaque

- Rester calme
- Appeler immédiatement le 15 (SAMU)
- Dire simplement « accident cardiaque », votre nom, votre commune, le nom du lieu dit et répondre aux questions posées par le médecin du SAMU,
- commencer, si possible sans attendre, le massage cardio-pulmonaire en attendant les premiers secours. Ne raccrocher le téléphone que lorsque votre interlocuteur vous y autorise.

Téléassistance

La canicule peut entraîner de sérieuses perturbations de santé chez les personnes fragiles. Dans le cadre d'une opération « prévention canicule », il est possible de disposer d'un service gratuit de téléassistance entre le 1^{er} juin et le 31 août 2016. Des renseignements peuvent être obtenus à la mairie.

Déclarations fiscales

Cette année encore, il était possible de procéder à une « déclaration papier ». L'an prochain la déclaration « en ligne », sur internet, sera obligatoire. Certains d'entre vous pourront se trouver en difficulté. Nous vous rappelons que le Centre des Impôts de Sarlat est à votre disposition pour vous aider.

Téléphone: 05 53 31 59 00

Technologies de la communication.

La mairie est entrée en contact avec les services compétents afin de vous assurer de moins mauvaises prestations qu'aujourd'hui. (Téléphonie mobile, internet). Affaire à suivre ...

SIAEP

L'eau dans le Bourg de Besse n'est plus un service de la commune, mais du SIAEP DE LA VALLEE DE CEOU. Si il y a des problèmes il faut contacter la SOGEDO (Belves) qui est fermière.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de Besse afin de vous tenir informés de l'actualité de notre commune :

www.besse24.fr